

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
4 juin 2021

---

PLFR POUR 2021 - (N° 4215)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° CF132

présenté par

Mme Bonnivard, Mme Louwagie, M. Rolland, M. Bony, Mme Audibert, M. Bourgeaux,  
M. Saddier, M. Sermier, M. Descoeur, Mme Trastour-Isnart, Mme Blin et Mme Beauvais

-----

**ARTICLE 5**

**ÉTAT B**

**Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Prise en charge du chômage partiel et financement des aides d'urgence aux employeurs et aux actifs précaires à la suite de la crise sanitaire	0	0	0	0
Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire	-30 000 000	0	-30 000 000	0
Renforcement exceptionnel des participations financières de l'État dans le cadre de la crise sanitaire	0	0	0	0
Compensation à la sécurité sociale des allègements de prélèvements pour les entreprises les plus touchées par la crise sanitaire	0	0	0	0
Matériels sanitaires pour faire face à la crise de la covid-19	0	0	0	0
Investissement en faveur des domaines skiables ( <i>ligne nouvelle</i> )	+30 000 000	0	+30 000 000	0
<b>TOTAUX</b>	0	0	0	0
<b>SOLDE</b>	0		0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à attribuer 30 millions d'euros à un nouveau programme « Investissement dans les domaines skiables », pris sur le programme « Fonds de solidarité ».

Compte tenu de la situation des stations de sports d'hiver, qui ont fait face à une saison écourtée en 2020 puis à la fermeture des remontées mécaniques pour la saison d'hiver 2020/2021, il est nécessaire de préparer la relance des stations en favorisant l'investissement sur les domaines skiables spécifiquement et la transition écologique des domaines : efficacité énergétique des remontées mécaniques, dameuses plus performantes, mais aussi sécurisation de l'enneigement avec la neige de culture. La neige et le ski ne sont pas des gros mots, et investir sur les domaines skiables est absolument nécessaire.